

Chef aux opérations (poste temporaire)

Sous l'autorité du chef de division – opérations, le chef aux opérations planifie, dirige et supervise les activités des pompiers, tant en caserne que sur les lieux d'intervention, conformément aux procédures opérationnelles établies. Responsable de la gestion des équipes sous sa responsabilité, il mobilise son personnel, favorise un climat de confiance et de collaboration et veille au maintien des plus hauts standards de sécurité, d'efficacité et de qualité des interventions. Par son leadership, il contribue au développement d'une équipe engagée, compétente et prête à répondre aux besoins de la communauté.

Le chef aux opérations joue un rôle clé en favorisant l'entraide, la communication et la collaboration entre les membres du Service. Par son engagement, son intégrité et son sens des responsabilités, il contribue à créer un milieu de travail où chacun peut mettre son expertise au service des citoyens et faire une réelle différence, ensemble.

Nos avantages

Selon les conditions de travail réservées aux employés cadres incendie où le minimum annuel de cette classe est de 123 287.76 \$ (+ 9% versé à titre compensatoire des bénéfices)

Profil recherché

- Avoir complété la formation Officier II ;
- Avoir complété la formation Pompier II ou DEP en intervention incendie;
- Avoir, au minimum, 10 années d'expérience comme pompier dans un service à temps plein ;
- Avoir 5 années d'expérience comme officier dans un service à temps plein ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels de la suite Office ;
- Posséder un permis de conduire de classe 4A.

Les exigences suivantes seront considérées comme des atouts :

- Avoir des études universitaires en gestion, en administration ou dans un domaine connexe ;
- Avoir une expérience de travail à titre de chef aux opérations dans un service à temps plein ;

- Détenir la formation Hazmat : MDS/MDO/TECH ;
- Bilinguisme.

Horaire

Selon les besoins du Service en fonction de l'horaire 24 heures pompiers.
Le candidat sera appelé à travailler sur différentes équipes en rotation.

Pour postuler

Consultez la section Blainville Emploi, sur le site Internet de la Ville de Blainville (**blainville.ca/emplois**) et postulez en ligne. Seules les candidatures reçues en ligne via la section Blainville Emploi du site Internet seront considérées. La Ville de Blainville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.

Équité

À la Ville de Blainville, nous avons et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE). En lien avec les principaux objectifs de ce PAÉE, nous invitons les femmes, les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à soumettre leur candidature et à s'identifier dans la section prévue à cet effet. Conformément à la Loi sur l'égalité en emploi et parce qu'il n'y a que des avantages à reconnaître la diversité, nous voulons que la Ville de Blainville soit représentative de sa population et de la société québécoise.

De plus, parce que nous voulons un environnement inclusif et accessible, n'hésitez pas à nous faire part de toutes situations où votre candidature nécessiterait certaines mesures d'adaptation. Nous ferons tout en notre possible afin que vous puissiez avoir une évaluation juste et équitable de votre candidature.

Informations supplémentaires

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées